

L'IMPARTIAL

L'Union fait la Force

CIE DE L'IMPARTIAL, Propriétaire

Fondé en 1893 par Gilbert Buote et son fils François Joseph

F. J. BUOTE, Redacteur, Mme. F. J. BUOTE Assistante

Vol. 3 No. 51 Nouvelle Serie

TIGNISH, ILE DU PRINCE EDOUARD, MARDI LE 4 JUILLET 1911

19 ANNEE

LE FAUTEUIL

De Siva

Deux jeunes femmes quittaient le salon de Mme de Fontanes, avant l'heure du goûter, pour se rendre à un thé où elles avaient pris rendez-vous, elles trottaient menu dans le sac somptueux de leurs robes étroites, encore que l'une d'elles s'efforçait à des enjambées impossibles, comme si elle fuyait.

—Ah ! non ! nom ! grommelait-elle, ces gens-là m'exaspèrent avec leur vieille petite griffonne poussive qui trône dans leur salon comme un idole. Certes, j'aime les bêtes, mais à ce point là, c'est plus que ridicule, c'est grotesque ! De quel côté, qu'on se retourne on ne voit que cette précieuse Siva. Elle figure, en marbre, sur une console dorée, comme sur un autel. Elle éclate au centre d'une verrière. Elle éblouit, peinte, dans un cadre ancien, une merveille ! Ses photographies, remplissent un album ouvert. Et son fauteuil ! Une bergère Louis XVI, tendus d'une soierie de musée, et entourée d'un paravent bas afin que personne autre ne puisse l'occuper que sa propriétaire ; le fauteuil de Siva ! C'est à donner envie, ma foi, de lui marcher sur la patte.

L'autre dame se mit à rire, un rire doux, un peu ému, elle murmura :

—Pauvre petite Siva !... C'est que vous ne savez pas... Vous êtes une nouvelle venue dans les relations des Fontanes. Si vous saviez ! Oh ! Ils ne s'en cachent pas d'ailleurs. Ils ont bien raison de l'aimer !

—Quoi ? Elle ne leur a pas sauvé la vie, je pense ?

—Si, presque.

Comment ! Dites vite alors !

—Voilà. Lucile avait vingt ans, elle n'était pas encore Mme de Fontanes, et ne pensait pas de devenir jamais lorsqu'un effroyable malheur les accabla, sa mère et elle : la ruine. Ruine totale causée par l'imprévoyance et la malchance aussi... Le père de Lucile était un haut fonctionnaire, qui aimait la vie large et ne songeait pas au lendemain. N'ayant pour toute fortune que ses appointements superbes, il est vrai, il les dépensait jusqu'au dernier sou, sans souci de ce qu'il adviendrait des siens s'il venait à mourir.

Quant à sa fille, il lui réservait pour dot l'héritage d'une vieille grand-mère qui habitait avec eux : vieille femme sordide, maniaque, féroce sur la question d'argent et qui se laissait héberger sans dépenser un sou. Tant mieux, pensait-on, la dot de Lucille sera plus ronde. Elle mourut et l'on ne trouva aucune trace de la petite fortune qu'on lui savait.

La chambre qu'elle occupait fut fonillée, retournée ; pas un papier, pas une note n'indiquait l'emploi qu'elle avait fait de ses fonds.

—Bah ! conclut le père, je ferai une rente à Lucile.

Et le train continua. Pas longtemps, un matin, on le trouva mort, foudroyé par l'apoplexie. Et alors ?

Il faut avoir vu de près ce désastre pour se rendre compte de toute son horreur. Deux femmes, habituées à la vie la plus luxueuse, la plus mondaine, et, du jour au lendemain, n'ayant plus un sou,

plus de pain !

Selon les rites accoutumés en ces terribles épreuves, on vendit tout ce qui était vendable : meubles, bijoux, voitures, comme cela se vend lorsque l'on est pressé de faire de l'argent : pour rien. Les dettes payées, les deux pauvres femmes déménagèrent, s'en allèrent, dans une maison très humble, occuper un tout petit logis que l'on meubla avec les débris naguère relégués aux greniers, tout le bric-à-brac des meubles vétustes.

Le seul objet de luxe qu'elles emportèrent fut une mignonne petite griffonne que Lucile avait ramassée un jour, sous une porte, perdue, transie, à demi morte de faim.

C'était une petite perfection : propre, obéissante, douce et jolite, et gaie on aurait pu la vendre aussi. Mais Lucile ne serait morte de chagrin.

—Laisse-la moi, dit-elle à sa mère, je me priverai de tout, je travaillerai, mais laisse-moi cette petite joie, dont les cris me semblent des rires d'enfant, de ces rires qui parlent de vie, d'espoir : laisse-la moi !...

Et l'on emporta Siva, qui fut d'abord bien surprise et presque révoltée d'avoir à poser ses précieuses pattes sur un parquet sans tapis. Mais elle se résigna vite.

D'ailleurs, Lucile et sa mère, dans l'accumulation de leur deuil et de leur misère, ne songeaient plus à s'occuper des fantaisies de Siva. Toutes leurs pensées tournaient autour de ce problème : gagner leur vie, travailler !

Vous vous imaginez ce que pouvait être le travail de ces deux mondaines. Elles essayèrent de la couture, de la broderie, sans parvenir, en s'écrasant de fatigue, à gagner leur pain. Il fallait chercher autre chose. Quoi !

Résolument, Lucile chercha des leçons : elle n'en trouva pas. Mais on lui offrit une place de gouvernante près de jeunes enfants. C'était la séparation.

Ce qu'il y eut de pleurs versés, d'étreintes farouches, de ces crises, où le désespoir ose avouer la possibilité d'un double suicide ?... Mais que deviendrait Siva ? Ce petit rien s'agrippait à la jeune fille pour la retenir au bord de l'abîme.

Un sentiment nouveau surgit en elle pour accroître ses tortures. Depuis peu, un jeune médecin consulté par hasard, s'était glissé dans leur intimité. C'était un pauvre petit médecin de quartier, trop pauvre pour s'établir confortablement et qui végétait avec une clientèle de miséreux. Ah ! si la chance avait tourné ! Mais le moyen d'associer ces deux infortunés ? Et cependant les jeunes gens s'aimaient : s'aimer et se savoir à jamais séparés !...

Allons, il le fallait. La bourse étant vide : le morceau de pain commençait à manquer.

—Je vais entrer dans cette place, dit un soir Lucile ; j'écrirai demain. Ne pensons plus.

Et comme elle cherchait des yeux sa petite griffonne, elle l'aperçut qui se livrait à un jeu, commencé déjà depuis quelques jours et au quel elle se donnait avec frénésie. Il s'agissait de dépioter un vieux fauteuil, une épave trouvée dans les greniers et rapporté pour lui faire une couche douillette. Le

et Siva s'acharnait à griffer ce qui en restait. Elle y mettait de la force grondait, tirait avec ses dents le crin que ses pattes démolait ; et ce jeu lui plaisait tellement qu'il était impossible de l'en distraire.

—Laisse-la, disait dolement Lucile à sa mère, puisque c'est son plaisir à cette petite !

Et on lui avait abandonné son jouet.

Le matin se leva du jour terrible où la jeune fille devait partir ; occupée dans sa chambre, à ranger dans une malle le maigre trousseau qu'elle emportait, elle entendit soudain des aboiements furieux, furieux mais triomphants, et les cris de sa mère et une course folle à travers la pièce Lucile accourut. Le fauteuil était là, éventrée, béant, et Siva, grondante, fuyant sous les meubles, traînant avec elle un paquet de chiffons qu'elle secouait, malmenait, mordait comme pour la punir de sa longue résistance.

—Mais elle est folle ! criait la mère. Qu'a-telle donc trouvé dans ce fauteuil ?

Dès que Lucille fut entrée, la griffonne se calma. Fièvre, cambrée, la tête haute, le paquet brimbalant, à sa petite bouche rageuse, elle vint se camper devant sa maîtresse et laissa tomber à ses pieds son étrange trouvaille.

Les deux femmes se regardèrent avec un même frisson d'indicible espoir.

—Le fauteuil de grand-mère ! murmura Lucile. Leurs mains, tremblaient en démaillant ce chiffon serré, ligotté, noué, que des ciseaux, avec précaution, éventraient.

Vous l'avez deviné, n'est-ce pas ! Toute la petite fortune disparue était là, en billets de mille, roulés menus, menus par la vieille maniaque. Et il y en avait près de deux cents !...

Ce soir-là, il y eut autre chose que du pain sec sur la table, un festin où le jeune docteur fut convié ; il y avait sur un coussin, en belle place, la providentielle Siva, redevenue modeste et sage, et pas plus fière, main ténante, que si, obéissant à son flair, elle n'avait pas déniché le trésor qui apportait à ces trois êtres, plus que la vie, le bonheur.

La pauvre petite griffonne est bien vieille, aujourd'hui : elle a près de douze ans, mais elle ne sera jamais oubliée : elle restera l'idole, le fétiche de ce foyer qu'elle a créé, elle, toute toute petite, ramassée au coin d'une rue, mourant de froid et de faim. Il y a de bien mystérieux hasards dans la vie !

Georges de Peyregruner

MARIAGE HEUREUX

Le sacrement de mariage, dit l'Apôtre saint Paul, est un grand sacrement dans l'église de Jésus-Christ. Il est deigne tout honneur. Dieu a institué le mariage pour le bien de la société et le bonheur de ses membres. Il a voulu en même temps que ce fut une alliance sainte et sacrée. Comment se fait-il que tant de mariages soient malheureux et deviennent pour les époux un joug insupportable au lieu d'être la consolation et le charme de leur existence ? C'est un

caractère sacré du mariage, les obligations qu'il comporte, les vertus qu'il demande.

Que les époux s'inspirent des sentiments religieux : infailliblement leur mariage sera heureux.

Qu'ils se préoccupent avant tout de fonder une famille chrétienne et la bénédiction d'en haut sera de cette famille un petit paradis sur la terre.

LES CIGALES DANS LE NEW-JERSEY

Il existe à présent une bonne excuse pour expliquer le retard des trains. Dans les comtés de Warren et le Sussex, il paraît que les cigales sont légion. Ces insectes insectes se jettent sous les roues des locomotives, dans l'espoir de les arrêter sans doute. Et ils y réussissent à moitié.

Quand un certain nombre a été écrasé par les roues, celles-ci et les rails deviennent si glissants, que le mécanicien et le chauffeur sont parfois obligés de faire halte et de jeter des cendres sur les rails.

Aux montés surtout, des trains restent aisément en panne.

Aux descentes, ça ne va pas mieux, attendu qu'un arrêt prompt est presque impossible.

DEMISSION DU CABINET MONIS

Paris, 24.— La crise ministérielle attendue depuis quelque temps surtout depuis la mort de M. Bertheux a éclaté hier, à la suite du vote de non confiance qui a mis le cabinet en minorité.

Le vote a été de 243 à 224.

Le général Goiran, ministre de la guerre, M. Declassé, ministre de la Marine, et M. Cruppi, ministre des Affaires Etrangères, ont accueilli le vote les bras croisés et se sont rendus immédiatement auprès du premier ministre Monis, qui a été blessé récemment dans un accident d'aéroplane et lui ont raconté ce qui venait de se passer.

Le vote a été pris sur une question relative au commandement suprême en cas de guerre. Le général Goiran, ministre depuis la mort de M. Bertheux, aurait dit récemment qu'en cas de guerre, le président de la République aurait le commandement suprême. Cette déclaration a été ridiculisée et critiquée par l'opposition, de là la chute du ministère.

Le résultat du vote a causé une grande excitation à la Chambre.

Le démission du cabinet ne sera officielle qu'après le retour du président Faillières, actuellement à Rouen, et qui reviendra à Paris demain.

UN PHENOMENE

L'Américain, Charles H. Jackson, habite la ville de Brookton, dans l'Etat de Massachussets. Cet homme extraordinaire est âgé de 52 ans et pèse cinq cent dix huit livres. C'est un phénomène dont s'entretenaient tous les journaux de là-bas.

Lorsque Charles Jackson s'est marié, en 1879, il ne pesait que 176 livres, ce qui n'est pas excessif. Un an après, il gagnait quatre livres. Et, depuis, il ne cesse de grossir au point qu'à l'heure qu'il est, il pèse

LEMIEUX ET BOURASSA

LE MINISTRE DES POSTES LANCE UN DEFI AU DEPUTE DE SAINT-HYACINTHE

Le "Witness" du 19 publie la grave information suivante dont ne fait mention aucun autre journal.

A St-Constant, hier l'honorable Rodolphe Lemieux, maître-général des Postes, a dit : M. Bourassa commence sa carrière où son ancêtre l'a terminée, la révolte contre la Couronne britannique. Je suis représentant de Gaspé au Parlement mais je défie ici M. Bourassa qui a jeté de la boue et toutes sortes de saletés au visage de notre plus grand canadien Sir Wilfrid Laurier de se présenter contre moi dans n'importe quel comté de cette

province. Qu'il nomme le comté et je dirai oui.

Il reste à M. Bourassa de relever le gant, ajouta le ministre des Postes, car le défi est maintenu.

Le "Witness" ajoute : "Cette déclaration faite par M. Lemieux à St Constant hier invite une réplique c'est-à-dire une acceptation du défi.

M. Bourassa tiendra une assemblée dans le comté de Labelle, demain et il se peut qu'il ait dans son propre comté comme adversaire M. Lemieux.

sente l'aspect d'un tonneau mouvant en chair et en os.

Et ce qui étonne surtout les médecins qui suivent de près les phases de son développement corporel, c'est que Charles Jackson se porte à merveille, il est toujours bien dispos et ne mange pas plus qu'un homme de taille et de développement ordinaire.

Bouquet de Pensées

La musique est la langue de l'âme elle exprime des sentiments aisissables à la parole et au pinceau.

Le grand profit de la charité, c'est de nous obliger à sortir du culte de nous même.

Plus je vis d'étrangers, plus j'aime ma patrie.

C'est une belle passion que celle des bons livres, lorsqu'on les fait passer dans sa mémoire et dans son cœur.

La vie, comme le feu ne se conserve qu'en se communiquant.

Réfléchissons avant de parler, prenons conseil avant d'agir.

LA POLITESSE

Vous savez l'histoire de l'étiquette ?

Il est des gens qu'on reconduit. Il en est que l'on accompagne, a dit jadis, un poète courtois. En effet, on reconduit un ami, un égal, un inférieur même ; on n'accompagne qu'un supérieur.

Et à ce propos, l'on rapporte le trait suivant : M. N., qui aimait à jouer sur les mots, s'aperçoit que M. P., à qui il venait rendre visite, le suit par politesse. Il l'arrête et lui dit, d'un ton badin :

—Vous savez sans doute la musique, monsieur, car vous aimez l'accompagnement.

—Sur quoi, M. P., se redressant, rétorqua :

—Monsieur, je vous reconduis, je ne vous accompagne pas.

Cette réponse cinglante fais songer à cet autre mot non moins hautain.

Une actrice disait à un passant qu'elle rencontrait sur son chemin :

—Qu'avez-vous à me considérer ?

—Madame répondit vivement son interlocuteur, je vous regarde, je ne vous considère pas.

—Pour être du bon ton, il faut avoir du tact et la fréquentation de



MAIL CONTRACT

SEALED TENDERS, addressed to the Postmaster General, will be received at Ottawa until Noon, on Friday, the 21st. July 1911 for the conveyance of His Majesty's Mails, on a proposed Contract for four years, three times per week each way, between O'Leary Station and West Cape (Circular route) from the Postmaster General's Pleasure next.

Printed notices containing further information as to conditions of proposed Contract may be seen and blank forms of Tender may be obtained at the Post Offices of O'Leary Station, West Cape and route offices and at the office of the Post Office Inspector, at Charlottetown. JOHN F. WHEAR Post Office Inspector Post Office Inspector Charlottetown P. E. I. 2nd June 1911.

J. A. JOHNSTON, M. D., C. M. Médecin—Chirurgien

TIGNISH, ILE DU P.